

GROSSE MADELON ou **TOUR DE BABEL** ; c'est, selon Morin, un œuillet d'une grosseur prodigieuse ; il creve, & son blanc n'est pas fin ; il porte quatorze à quinze pouces de tour : on lui laisse sept ou huit boutons.

GROSSE - QUEUE, c'est une sorte de poire. Voyez *Queue*.

GROSSERIES, ce sont de gros ouvrages que fabriquent les maîtres taillandiers grossiers de Paris, comme cremaillères, chenets, landiers, & autres ustensiles. Voyez *Taillandier*.

On nomme *horlogers grossiers*, ceux qui ne travaillent qu'en gros ouvrages, comme en horloges d'église, en tourne-broches, &c. *Grossier* est aussi celui qui vend des marchandises en gros.

GROS-TON, en terme de chasse, est le ton bas du cor.

GRU : on entend, sous ce nom, le gland, la faine, la châtaigne, les pommes & les poires sauvages que les cochons & autres animaux vont manger & gruger dans les forêts, qui s'afferment sous le nom de *gru* par le *gruyer*.

GRUAGE, maniere de vendre & d'exploiter les bois. La coutume du *gruage* est celle, selon laquelle il faut mesurer, arpenter, layer, crier & livrer le bois. Voyez *Gruerie*.

GRUAU ; c'est la moindre de toutes les farines de froment, de métal ou de seigle que les boulangers emploient pour faire du pain. Il y a deux sortes de *gruaux*, le fin & le gros ; le fin est celui qui tombe par la dernière division du bluteau, soit dans les moulins, soit chez les boulangers qui font bluter à la maison. Le *gros grua* est celui que produit le *son* qu'on refasse. Lorsque ces grains se repassent au moulin, on les appelle des *recoupes*, & la farine qui provient de

ces *gruaux* est nommée *recoupette* ; elle ne sert qu'à faire cette maniere de pâté, dans laquelle les perruquiers font cuire les cheveux.

GRUAU, est encore l'avoine bien mondée de sa peau & de ses extrémités, & réduite en farine grossiere par le moyen d'un moulin fait exprès. On l'apporte à Paris, de la Bretagne & de la basse Normandie. On le doit choisir nouveau, bien mondé, net, blanc, sec, qui ne sente point le relan, & qui ait été fait avec de l'avoine bien nourrie. Ce *grua* est humectant, adoucissant, propre pour embarrasser les fels âcres de la poitrine, du sang & des autres humeurs. Il excite le sommeil, il rafraîchit, il restaure les parties dans les maladies de consommation. On en fait une bouillie excellente, en la faisant cuire un peu lentement dans du lait ; il engraisse & rafraîchit. On en fait aussi des eaux rafraîchissantes.

Le *grua* d'orge est proprement ce qu'on appelle *orge mondée*.

GRUAU, est encore une machine propre à élever des fardeaux d'un grand poids, comme sont les pierres de taille, les bois de charpente, les moilons & autres matériaux qui s'emploient à la construction des bâtimens considérables. Le *grua* tient le milieu entre l'*engin* & la *grue*, mais moindre que cette dernière, & ayant plus que l'*engin* un fauconneau fort allongé, posé sur le poinçon d'en-haut, garni de ses chevilles, comme le rancher de la *grue*. Quand on veut que le fauconneau de *grua* ait plus de portée, on y ajoute, avec des liens de fer, ce qu'on appelle une *escoperche*, c'est-à-dire, une pièce de bois de même force que le fauconneau qui a une poulie au bout & des chevilles pour continuer l'échelier.

GRUE ; c'est le plus composé, le plus grand & le plus fort de tous les engins inventés pour élever de pesans fardeaux. On ne s'en sert que dans la construction des plus grands édifices, tels que les églises, les basiliques, les palais, les arcs de triomphe & autres monumens publics. Un long & gros arbre équarri jusqu'à la première moise, & au-delà, façonné en rond jusqu'à la pointe qu'il a garnie d'un pivot de fer, fait la principale pièce de la *grue*. On donne à cet arbre le nom de *poinçon* ou de *flèche*. Toute la *grue* tourne & est soutenue sur la pointe de cet arbre élevé perpendiculairement sur l'horison. Il porte par le pied sur le milieu de l'empatement, & est soutenu de ses quatre faces par huit bras ou liens à contrefiches, emboîtés chacun d'un bout dans un des racinaux, & qui se réunissent tous de l'autre, contre l'arbre au-dessous d'un fort bossage sur lequel est posée & tourne la grande moise. L'empatement de la *grue* est composé de quatre fortes pièces de bois d'équarrissage qui se croisent & forment une espèce de double croix : cet empatement est proprement la base de la machine ; sur la pointe de l'arbre, armé de son pivot, est posé le rancher ou échellier qui est une forte pièce de bois équarrie & fortifiée de bossage aux endroits qui portent les moises, & traversée de haut en bas de fortes chevilles en forme d'échelons pour y monter & aller porter le cable sur la poulie placée à son extrémité. Une crapaudine de fer ou de cuivre est entaillée dans l'endroit du rancher qui porte sur l'arbre, & sert à le mieux faire tourner sur le pivot. Cette longue pièce de bois, qui est diagonale, tient à la grande moise par le bout d'en-bas ; deux grands liens montans la soutiennent & la fortifient, & trois

autres moises ou doubles liens les embrassent presque à distance égale. Au bout de ces trois dernières moises, sur le dos du rancher, sont des poulies pour soutenir le cable au fortir de la poulie d'en-haut, en sorte qu'il passe sur quatre poulies avant que de se devider sur le treuil ou tour. A un des bouts de ce treuil est attachée une grande roue de bois d'assemblage vuide au-dedans, & capable de contenir plusieurs ouvriers qui, en marchant dans cette cavité, la font tourner, & en même tems le treuil où elle tient. Deux souspentes qui pendent perpendiculairement, soutiennent le treuil & la roue. Enfin les lumieres du treuil sont les trous dans lesquels tournent les mammelons qu'on nomme vulgairement des *tourillons*.

GRUERIE, petite juridiction de campagne où se font les rapports des moindres délits commis dans les forêts pour les juger en première instance, & qui est subalterne à l'égard des maîtres particuliers des eaux & forêts. *Gruerie* est aussi un droit en vertu duquel le roi a part à la vente des forêts de son royaume. Voyez *Tiers & Danger*. Le droit de *gruerie*, dans son origine, ne se devoit pas seulement sur les bois, mais encore sur les terres labourables & sur ce qui vient des forêts, comme le charbon, d'où vient que le droit qui revient au roi, sur le charbon, s'appelle *gruerie de charbon*. Celui qui a la garde & est le conservateur de arbres des forêts, est nommé *gruyer*. Il siège dans le détroit de la *gruerie* ; mais il ne connoît qu'en première instance des moindres délits qui se commettent dans les forêts.

GRUME, se dit en terme d'exploitation & de marchandise de bois, de celui qui est encore avec son écorce & qui n'est pas équarri. Les

pieux pour les ponts, les limons, flèches & autres bois de charbonnage, se vendent en *grume*. On appelle *bois grumeleux* celui qui est âpre & rude au manient.

GRUMEL : on donne ce nom, dans quelques manufactures d'étoffes, comme à Amiens, à la fleur d'avoine dont se servent les foulons pour fouler les étoffes.

GRUYER, se dit d'un oiseau dressé pour chasser aux grues.

GUEDE, plante qui croit en Italie, en Languedoc & dans les pays chauds, qui fleurit en Mai & en Juin. Les teinturiers se servent du suc de cette plante pour teindre en bleu-brun. Un *drap guédé* est un drap teint en bleu, & *guéder les laines*, c'est les mettre en bleu.

GUEDE, ou **GUESDE**, est aussi un bâton qui guide un fil tendu pour prendre les oiseaux avec des rets saillans.

GUEPE, grosse mouche presque semblable à la mouche à miel, mais qui en est l'ennemie, & qui s'attache aux essaims de l'année, comme plus jeunes & moins capables de se défendre. Les *guêpes*, dans le tems de la récolte des fruits, font beaucoup de dégât, & surtout aux espaliers.

GUERET, terre qu'on avoit laissée réposer, & qu'on a nouvellement labourée pour l'ensemencer en la même année. Les *guerets* se lèvent en Mars; & un fermier est obligé de lever les *guerets*, quoi qu'il quitte sa ferme à la S. Jean, avant que les terres se puissent ensemencer.

GUET & GARDE, est un droit seigneurial qui a été évalué en argent, depuis que les seigneurs ont cessé d'avoir des forteresses.

GUEULE, en terme de chasse, se dit d'un chien qui, au bout de cinq mois, a fait sa *gueule*, lorsqu'il a été nourri avec du lait, &

qui commence à être vigoureux. On dit qu'un chien chasse de *gueule*, lorsqu'il aboie, & qu'il est sur la voie.

GUEUSE, grosse pièce de fer de dix à douze pieds de long, sur dix ou douze pouces de large, & du poids de seize ou dix-huit cent livres, quelquefois même d'avantage. On fait couler cette *gueuse* du fourneau où la matière minérale, propre à faire du fer a été fondue, & elle prend sa forme dans un moule de terre assez grossièrement fait, où elle entre en s'y précipitant comme un torrent de feu, capable d'inspirer quelque émotion à ceux qui voient, pour la première fois un spectacle & terrible & curieux.

GUEUSE ou **PICOTTE**, est une petite étoffe que l'on fabrique en Flandres. . . On donne aussi ce même nom, à cause de la modicité de son prix, à une petite dentelle de fil blanc, très-légère, dont le fond est de réseau & les fleurs de cordonnet fort délié, qui se fabrique sur l'oreiller avec des fuseaux & des épingles, de même que les autres dentelles.

GUEUSETTE, en terme de cordonnier, est le godet où il met le rouge ou le noir dont il rougit ou noircit les talons des souliers.

GUI ou **GUY**, plante parasite, qui croit à la hauteur d'environ deux pieds, sur le chêne, le pommier, le poirier, le prunier, l'acacia de l'Amérique, le hêtre, l'yeuse, le châtaigner & autres arbres. Le meilleur *gui* est celui de chêne, & c'est une plante céphalique, d'une odeur forte & désagréable, spécifique dans l'épilepsie, dans l'apoplexie, la léthargie, la paralysie & le vertige. Les grives sont fort friandes des baies du *gui*; elles les avalent & les voident ensuite sur les branches de l'arbre où elles se perchent,

& par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *gui*. On lui attribue des propriétés en médecine.

GUIBRAY, foire célèbre, qui se tient dans un des fauxbourgs de la ville de Falaise en Normandie. Elle a pris son nom de ce fauxbourg, qui lui-même l'a pris d'une chapelle de la Vierge, nommé Notre-Dame de Guibray, qui n'en est pas fort éloignée. Cette foire tient le premier rang après celle de Beaucaire. On la croit établie par *Guillaume le conquérant*, duc de Normandie & roi d'Angleterre, qui, né à Falaise, accorda à cette ville de grands privilèges, & y fit l'établissement de cette foire, qui s'ouvre le 16 Août & dure quinze jours; huit qu'on appelle la grande semaine, pour les franchises: c'est dans cette semaine que se fait tout le commerce; dans l'autre les marchands pensent au retour.

On nomme *fil de Guibray*, un fil d'étoupe blanchi, dont les ciers se servent pour faire la mèche des cierges, de la bougie filée & des collets de flambeaux de poing.

GUIDE, chez les menuisiers, est un morceau de bois, qui s'applique contre un rabot ou autre outil à fust pour l'affermir, quand on veut recaler ou pousser des feuillures.

GUIGNARDS, sont de petits oiseaux, peu communs à Paris, qu'on sert rôtis comme les ortolans & les gelinotes.

GUIGNE: espèce de cerise, plus grosse que la cerise commune, & d'une chair plus dure & plus douce. Il y a des *guignes blanches* & des *guignes rouges*. Il s'en trouve aussi de noires. On appelle les *guignes des bigarreaux*, ou plutôt les *bigarreaux* sont une espèce de *guigne*, plus grosse, mieux nourrie & plus ferme que les *guignes* ordinaires. On les mange sans aucune préparation.

GUIGNOLE, en terme de balancier, est une espèce de pied sur lequel on suspend les trébuchets ou les petites balances, afin que la pesée se fasse juste. On s'en sert dans les monnoies, ainsi que tous les marchands épiciers droguistes merciers, & tous ceux qui vendent en détail & à petits poids.

GUILLAUME, espèce de rabot dont les menuisiers & autres ouvriers en bois se servent pour faire différentes moulures. Il y a le *guillaume* à ébaucher, le *guillaume* à platte-bande, le *guillaume* à reculer, & le *guillaume* debout. Tous ces rabots ont le fust fort étroit; le fer, qui se met comme aux *varlopes*, est diversement taillé suivant les diverses moulures qu'on veut pousser sur le bois, comme sont les filets creux, les talons, les baguettes, les plattes bandes & quelques autres. Le *guillaume debout* a le fer placé droit dans le fust. Il est affecté par le côté & ne coupe point par dessous. Il élargit les rainures & pénètre où le *gros guillaume* ne peut aller. Le *guillaume à ébaucher* enlève les angles de la pièce, où on veut faire des moulures. Les *guillames ronds* sont pour les ouvrages ceintrés. Il y a plusieurs autres *guillames* que les ouvriers inventent suivant leur génie & les ornemens qu'ils veulent faire.

GUILLEDIN, cheval d'Angleterre extrêmement vite à la course.

GUILLEMET, en terme d'imprimerie, double virgule qui se met à côté des lignes pour indiquer les passages, les citations, &c. Les imprimeurs se servent de l'italique pour ces sortes d'indications, quand les auteurs dans leur copie les ont soulignées.

GUIMAUVE, plante fort semblable à la mauve, dont il y a plusieurs espèces. On la cultive dans les

jardins ; elle fleurit en Juin & en Août , naît dans les lieux gras & humides , est d'un grand usage en médecine. Elle est émolliente & adoucissante : on l'emploie pour les maladies des reins , de la vessie , de la toux , pour les âcretés de la poitrine , pour les ardeurs d'urine & pour la colique néphrétique. La *guimauve* ordinaire a des racines longues, grosses comme le pouce, blanches en dedans & mucilagineuses ; les tiges hautes d'environ trois pieds & demi, rondes, velues & creuses ; les feuilles rangées alternativement, semblables à celles de la mauve ordinaire, incisées autour, plus longues, blanchâtres & cotonneuses ; les fleurs semblables à celles de la mauve ordinaire, plus petites, de couleur blanche, tirant sur la couleur de chair.

GUIMBARDES, nom qu'on donne du côté de Lyon à de longs chariots montés sur quatre roues, qui servent à transporter à Paris les marchandises envoyées par les marchands de Lyon.

GUIMBERLIN, parmi les fleuristes, c'est un œillet qui vient de Normandie, espèce de morillon dont la fleur est autant large qu'elle peut l'être. Son blanc est de lait, son rouge si bien détaché qu'on le peut admirer. Son bouton creve, & il est sujet au blanc & à la pourriture. On ne lui laisse que cinq boutons ; la fleur est très-fine.

GUINDA, petite presse à moulinet & sans vis, dont quelques tondeurs de draps se servent au lieu de presses ordinaires, c'est-à-dire de celles qui sont à jumelles & à vis. Cette sorte de presse, qui donne le cati à froid aux étoffes de laine, quand elles ont été tondues en dernier, ne sont guères en usage qu'à Paris, à Tours & à Orleans.

GUINDAGE, se dit, en commerce de mer, du travail & du mouvement qui se fait pour la charge & décharge des marchandises d'un navire. Ce terme se dit encore du falaire qu'on donne aux matelots pour faire cet ouvrage. *Guindage*, s'entend encore des palans & autres cordages qui servent à charger ou décharger les marchandises d'un bâtiment de mer.

GUINDAL ou GUINDAS, machine qui sert à élever de gros fardeaux. Elle n'est composée que de trois pièces de bois, d'une poulie & d'un treuil.

GUINDER, se dit des oiseaux qui s'élèvent & se guindent au-dessus des nuées.

GUINDRE, espèce de rouet dont les doubleuses se servent pour doubler la soie avant de la donner au moulinet.

GUINÉE, monnoie d'or, la plus commune en Angleterre, à peu-près du poids & de la valeur des louis d'or de 24. livres de France, ainsi nommée de ce que les premières *guinées* furent fabriquées de la poudre d'or, apportée de Guinée par les vaisseaux Anglois.

On nomme *toile de Guinée* une toile de coton blanche, plus fine que grosse, qui vient des Indes Orientales, dont la pièce a 29 à 30. anes sur sept huitième de largeur.

On appelle *bœufs & vaches de Guinée*, les cuirs de ces animaux encore verts, qui s'apportent des côtes du Cap verd & de Guinée, par les vaisseaux de la compagnie, & qui s'apprentent dans les tanneries de France.

GUINGUANS, toile de fil de coton, quelquefois mêlée de fil d'écorce d'arbre, qui n'est ni fine ni grosse, bleue ou blanche, qu'on tire des Indes orientales, particulièrement de Bengale. La pièce

contient à peu-près huit aunes de long sur trois quarts à quatre, cinq six de large. Il y a des *guinguans* moitié écorce & moitié soie.

GUINGUETTE : nom qu'on donne à ces petits cabarets établis aux environs de Paris, au-delà des barrières, où le menu peuple va en foule se divertir les fêtes & dimanches, à cause que le vin y coûte moins, ne payant point ou peu d'entrée. . . . On donnoit autrefois le nom de *guinguette* ou *gainguette*, à une petite chaise roulante à deux roues, tout-à-fait découverte, qui se tire par un seul cheval. Il n'y a guères que les jeunes gens qui s'en servent ; c'est ce qu'on nommoit *phaëtons*, & ce qu'on nomme depuis plusieurs années *cabriolets*, à cause de la chute trop ordinaire de leurs téméraires cochers.

GUIPER, en termes de passementier-boutonnier, & de tissutier-rubannier, c'est tordre les fils pendans d'une frange, par le moyen de l'instrument nommé *guipoir*, outil de fer crochu d'un côté & chargé de l'autre d'un petit morceau de plomb pour lui donner du poids. Le *guipures* se fabriquent, ainsi que les dentelles, sur un oreiller avec des fuseaux & des épingles en suivant un dessein. Il s'en fait de plusieurs nuances & couleurs, de fines, de moyennes, de grosses, de larges, de moins larges,

& très-étroites. Les plus étroites se nomment *tête de more*. Les *guipures* se fabriquent à S. Denis en France, Montmorency, & lieux circonvoisins. Les merciers font le négoce des *guipures*.

GUITRAN. Voyez *Goudran*.
GULDEN ou François GOULDE, monnoie d'argent qu'on fabrique en Allemagne, de la valeur de quarante sols de France. Il y a des *gouldes* de Flandres & d'Hollande.

GUOLDE PEPPIUS, pomme en grande estime chez les Anglois, qui a l'air d'une pomme de paradis, jaune, ronde, assez relevée & sans mauvaise odeur, dit *La Quintinie*.

GUYAGE, c'est, dans la province de Languedoc, un droit dû par les habitans des lieux qui sont au long de la côte de la mer, en vertu duquel ces habitans sont obligés de tenir toutes les nuits des flambeaux allumés sur les tours les plus élevées, pour servir de guides aux vaisseaux qui sont en mer.

GYP, ou GYPSE, espèce de gros talc ou de pierre brillante & transparente, qui se trouve dans les carrières de Montmartre proche Paris, parmi les pierres qu'on y cuit pour faire du plâtre. C'est avec le *gyp* calciné au four, broyé dans un mortier, passé au tamis, & employé avec de l'eau collée & des couleurs, que l'on contrefait le marbre & qu'on l'imite si bien, que les yeux & la main y peuvent être trompés.

